

# PROTÉGEZ VOS INSTALLATIONS D'EAU CONTRE LE GEL

Avec la chute des températures ces derniers jours et pour vous permettre de passer un hiver tranquille, il est important de penser à protéger votre compteur d'eau et vos installations.

Le gel engendre des fuites d'eau qui peuvent faire d'importants dégâts dans votre logement, sur votre installation de plomberie ou sur votre compteur d'eau dont vous êtes responsable, que vous soyez propriétaire ou locataire. Les températures négatives de ces derniers jours doivent vous inciter à être prudent :

## Les bons gestes

- Si votre compteur d'eau est à l'extérieur, calfeutrez le avec des plaques de polyuréthane ou de polystyrène extrudé. Tous les autres matériaux sont à proscrire, car ils absorbent l'humidité (paille, textile, papier, laine de verre ou de roche, etc.).
- Si votre compteur d'eau est à l'intérieur, ne coupez pas complètement le chauffage en période de froid (choisissez au minimum la position "hors gel" de votre chauffage, si elle existe).
- Entourez vos canalisations d'un matériau isolant dans votre garage.
- Vidangez vos robinets extérieurs.
- Laissez couler un mince filet d'eau en cas de froid extrême.

## Si vos installations ont gelé

- Coupez l'eau pour éviter toute inondation au dégel.
- Essayez de dégeler votre installation, à l'aide d'un sèche-cheveux par exemple.
- Vidangez votre installation.
- Contactez un plombier si nécessaire.

## La REAAL reste à votre écoute

**Service Technique**

tél. 04 66 54 30 90 (taper 1)

**Courriel**

[contact@reaal.fr](mailto:contact@reaal.fr)